



**Patrimoine
Culturel
Immatériel
en France**

connaître, pratiquer, transmettre

Ambassade des Confréries de Nouvelle-Aquitaine (A.C.N.A)

« *Terroirs et Goût* »

RNA : W641001620 - SIRET 499 689 305 00021

N° 20170036 du J.O. publiée le 9 septembre 2017

 <https://ac-na.fr/>

 acna33000@gmail.com

Compte-rendu du Conseil d'Administration samedi 6 septembre 2025 à Lubersac (19)

Ouverture de séance à 14h00

Présents : Bruno CARNEZ, Jacqueline DUPAUX, Pierre POUBLAN, Joël DUPORGE, Catherine PELOILLE, Maxime NOPPE, Michel MOREAU, Pierre GARGES, Michel JOUFFRE, Brigitte BOUDOU, Christine ROBIN.

Absents excusés : Daniel GUILLOUX, Jacques MARCHAND, Franck TIFFON, Francis VIVES, Marie-Pierre ROUAULT, Philippe FAURE, Anne PEDENON, Pierre CAPELLOT, Alain BENOIST, Jean-Pierre IZARD, Raoul SILVERT.

Sommaire

1) Accueil à Lubersac.....	2
2) Approbation des CA du 18 juillet et du PV de l'AG	2
3) Organisation des journées de Bordeaux.....	2
4) Point financier.....	3
5) Nouvelle des confréries adhérentes	3
6) La lettre de l'ACNA.....	4
7) Cartes de Vœux.....	4
8) Dossier SACEM.....	4
9) Dossier CAPELLOT	4
10) Open Agenda du Ministère de la Culture	4
11) Point sur la fédération	4
12) Dates pour 2026	5
13) Questions diverses	5

1) Accueil à Lubersac

Accueil de Francis BESSE, président de la Pomme du Limousin ; de Pierre FARGE Grand Maître de la confrérie de la Pomme du Limousin et de Francis COMBY Président de la communauté de commune de Lubersac / Pompadour. Cette communauté de commune représente environ 7 000 habitants. Il y a de grosses entreprises sur le secteur, notamment liées aux Haras Nationaux et aux équidés.

Présentation de la confrérie de la Pomme du Limousin. Explication de la création à quelques-uns, ils sont une quarantaine maintenant.

Principale activité d'animer la pomme autour des associations du secteur. Site remarquable du goût avec dégustation de pommes dans toute la France.

Prochain gros challenge, le marché de Noël de Montbéliard pendant un mois.

2) Approbation des CA du 18 juillet et du PV de l'AG

Les CR des CA, le PV de l'AG ont été envoyés et normalement lus. Ils sont publiés sur le site de l'ambassade. Le PV de l'AG sera présenté à la prochaine AG pour approbation après le CA.

Approuvés à l'unanimité.

3) Organisation des journées de Bordeaux.

Cette manifestation PP2026 (Projet Pentecôte 2026) aura lieu lors de la Pentecôte 2026, le samedi 23 et le dimanche 24 mai.

Lieu : Palais de la Bourse.

Le samedi après-midi, assemblée générale de la Fédération des Confréries des Régions de France puis Dîner de Gala à 20h.

Le dimanche de 9h à 19h, marché des confréries. Les producteurs cooptés par une confrérie pourront vendre les produits. Producteurs de produits frais, non frais et artisans.

Table, grilles fournies, il faut compter environ 150 euros. Les tarifs dépendront de l'adhésion ou non de la confrérie à l'Ambassade ; certains producteurs et artisans représentatifs de leur région pourront proposer leur production à la vente et le tarif sera alors supérieur (à définir) et ils devront avoir l'accord de l'A.C.N.A. Ce sera l'occasion d'envisager la création de nouvelles confréries.

En cours de réalisation, un autocollant avec logo de l'Ambassade et mention de la labellisation sera remis aux producteurs cooptés.

La presse. Faire parvenir à Brigitte et à Jacques nos contacts presse. Ils pourront les contacter pour que l'on puisse communiquer.

Il ne faut pas oublier chacun de donner un maximum d'informations autour de nous. Tout sera communiqué pour continuer à avancer. **Prévoir d'être présent au mois de mai.**

Le chapitre de l'Asperge blanche des sables des Landes sera avancé au 8 mai.

Réfléchir à un interlocuteur spécial par confrérie pour le projet PP2026.

Une brochure sera établie avec les fiches UNESCO des confréries de Nouvelle Aquitaine et avec de la publicité ; chaque confrérie proposera des organismes et/ou entreprises à solliciter pour leur participation à cette brochure.

Un dossier va être élaboré afin que chaque confrérie puisse le transmettre aux (commerçants ?) producteurs et artisans.

On est dans une région bachique, le vin doit être présent ce jour-là. Bruno en parlera avec Yvon. La fête du vin de 2026 est annulée sur Bordeaux, on pourra communiquer sur le vin également, mais pas majoritairement.

Le défilé se fera toujours sur la même base dans les rues de Bordeaux. Il partira de la Place de la Bourse, il passera dans le vieux Bordeaux et se terminera sur les marches du Grand Théâtre où la photo de groupe sera prise.

Nous sommes sur la mise en valeur des terroirs, à partir de là, il faut faire passer nos luttes aussi (exemple : La Lamproie). Il va falloir voir comment on communique.

Le plus important c'est la communication.

Une chanteuse est marraine de l'ambassade, il faut lui envoyer un mot afin qu'elle puisse être présente.

Il va être nécessaire de marteler l'information tout de suite et au-delà de la Nouvelle Aquitaine pour attirer des confrères mais aussi de simples touristes. Pour cela, il est nécessaire de trouver un nom original rapidement pour remplacer PP2026. Il faut un titre accrocheur : « Fête des confréries, Festival des confréries, Festival des terroirs ... » **A vos idées à envoyer à Bruno.**

Il faut que nous transmettions à toutes les confréries l'évolution du projet.

4) Point financier

Solde 1 720,70 euros dépôt à vue.

Sortir 600 euros de chèque émis.

Compte sur livret 4 455,60 et 15 euros de parts sociales.

Net : 5 591,30 euros.

Les finances sont stables.

5) Nouvelle des confréries adhérentes

La liste est à jour, nous sommes à 38 confréries adhérentes.

Une nouvelle confrérie est née, celle de goûteurs de Pomme de Terre à la Sarladaise de Lamothe Montravel, qui adhère à l'ambassade et à la fédération.

Il faut encore augmenter le nombre de confréries. Il faut vraiment faire de la communication.

Attente de réponse des vendeurs de kiwi et la Tourtière d'ici la fin de l'année.

Tomate de Marmande. Aujourd'hui, plus de nouvelles, alors qu'ils participent avec le comité des fêtes à la grande fête de la Tomate à Marmande. Plus de nouvelles du couple qui l'avaient remise à jour. Recueillir des informations afin de pouvoir les recontacter et plus spécialement Fabienne Gourgues.

Confrérie de la Lamproie, Joël évoque la grande époque de Jacqueline RABIC, on n'a plus les moyens qu'il faut, la lamproie n'a plus le droit d'être pêchée.

Pour cela la confrérie est en train de s'ouvrir pour apporter une offre nouvelle (ex : les lotos) et se faire connaître. Pour se faire connaître, ils participent aux activités en lien avec la rivière. Fête de la rivière en août, à Sainte-Terre. Sur la rivière Isle, il y a eu une manifestation de descente de la rivière, ils ont répondu présents. Ils ont pu avoir des échanges intéressants, des débats et cela permet de faire connaître la confrérie, l'Ambassade. Il est nécessaire de faire changer les regards sur les confréries si on veut attirer des plus jeunes.

Dans le but d'être simple et de se faire connaître, il faudrait faire un document de présentation des confréries, avoir une adresse générique. Communiquer sur les activités de la confrérie. Combien de région visitées, mais ce n'est pas un concours.

La défense, la vente, la présentation du produit, c'est cela que l'on doit mettre en avant. C'est un recentrage du rôle des confréries.

Loto à la lamproie. Vides greniers.

Randonnée du Loup Garou avec repas. « Terra aventura » sur les pommes du Limousin.

Concours du meilleur grenier médocain.

Il faut viser l'ouverture au public. Faire évoluer par rapport à l'évolution de la société. Il faut être vigilant dans ce que l'on communique.

Le coût des sorties a été abordé et il est rappelé que seules, les confréries membres de l'Ambassade et de la Fédération peuvent bénéficier de dégrèvement fiscaux. Des contrôles sont faits par les services fiscaux et de nombreux collègues dont la confrérie n'est pas membre des instances ont été taxés.

6) La lettre de l'ACNA

Il faut envoyer des articles à Jean-Pierre IZARD.

Faire des articles, ramassage des pommes à Biriadou, article sur les pêches de Voutezac, Joël sur les manifestations organisées par sa confrérie. On peut y joindre des images.

7) Cartes de Vœux

Il faudrait émettre des idées pour les cartes de vœux de cette année.

Liste des gens à qui il faut envoyer les vœux.

Tout cela est à envoyer à Bruno.

8) Dossier SACEM

Nous avons décidé de créer un groupe de travail sur ce dossier qui sera piloté par Joël.

On va monter le dossier de la SACEM. Il faut lui faire parvenir ainsi qu'à Bruno ce qui a été payé. La fiche complète. Ce qui va permettre de faire un tableau récapitulatif.

Alain Claude HUET, au niveau de la Fédération, sera mandaté pour aller négocier avec la SACEM. Pas de paiement en espèces non déclarés. Les personnes de la SACEM se baladent partout, ils ont la liste de tous les chapitres. Ils ont une liste plus complète que la nôtre !!!

Bruno va relancer Alain Claude HUET, lors de la réunion de la Fédération.

Il faut que nous soyons pilotes sur ce dossier.

9) Dossier CAPELLOT

En l'absence de Pierre pour raisons familiales, ce point figurant à l'ordre du jour ne sera pas traité.

10) Open Agenda du Ministère de la Culture

Pour chacun des dossiers qui a un code et une référence. Bruno avait fait un envoi avec les références. Il va renvoyer le mail. S'il y a des soucis pour faire passer les activités sur l'agenda, Bruno interviendra.

Il faut transmettre en double à Bruno, ce qui est envoyé car il y aura un regard de supervision. Ce qui est mis en ligne est visible sur le site du ministère.

Il faut penser à le consulter régulièrement et il va être demandé à Alain de voir pour insérer un onglet depuis le site de l'ACNA pour le consulter plus facilement.

11) Point sur la fédération

L'ex-président débouté de toutes ces demandes au tribunal. Comme il ne veut pas payer, la fédération va lui envoyer un huissier pour récupérer l'argent.

Un deuxième point sur les suites à donner. Il se balade partout.

Mise en place d'une nouvelle ambassade d'Île de France, idem en PACA.

Dossier UNESCO, il faudrait qu'il parte prochainement surtout s'il y a un changement de ministre.

Pratique sociales et culturelles des bistrots en France, et pratiques sociales et culturelles des confréries en France sont associées dans ce dépôt de dossier.

Benoît Pautrat a rencontré Michèle Ramis, ex-ambassadrice de France en Roumanie, la nouvelle Présidente de la Commission Française pour l'Unesco. Bruno lui a préparé tout un topo sur les évolutions du dossier.

Bruno lui a suggéré que l'on rencontre Madame Christine Kelly (CNEWS) qui est membre de cette Commission.

Edouard Firmin MATOKO est candidat au poste de directeur général de l'UNESCO. Bruno va le voir début octobre. Il a bien l'intention de le faire venir pour PP2026.

Fédération = 17 régions.

12) Dates pour 2026

CA en visio et en présentiel.

Un CA par trimestre.

Une AG et un CA après l'AG.

Prochain C.A. en visio. Alain expliquera comment procéder.

Création d'un groupe WhatsApp pour définir les dates. Faire des sondages. Christine s'en charge dans les prochains jours.

13) Questions diverses

Remise à Manolo du cadeau de l'Ambassade lors d'un chapitre. Bruno peut le lui remettre la prochaine fois qu'il le verra en chapitre.

Dossier Thierry MIALON, ambassadeur Puy en Velay. Il a contacté Bruno par rapport au dossier de l'Unesco, à la suite d'une demande de contact de M. DEVOT. Bruno lui a expliqué que ce monsieur n'était plus en cours et n'avait pas à s'occuper du dossier UNESCO. Cependant Monsieur MIALON monte un projet sensiblement identique au notre. Bruno va lui en parler et l'inviter pour PP2026.

Intervention de Michel sur les points abordés la veille dans son mail.

Nous terminons par une dégustation pour fêter les 52 ans de Cathy !

Christine Robin



Bruno Carneiz

